

Faites de l'animation votre métier



DESJEPS

Formation réservée aux
apprenant.e.s et aux salarié.e.s !

Directeur·rice de structure et de projet



Du 18/11/2024

Au 24/04/2024

Organisme de formation habilité à dispenser les formations

RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

Renseignements

cgueucioeur@cemeanpdc.org

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10/11/2024

TESTS DE SÉLECTION

Écrit et Oral :

sur dossier et entretien

DURÉE de la FORMATION

h de formation en centre
aux CEMEA et h de stage
pratique

TAUX DE RÉUSSITE

100 %

PRIX : 1050€ €⁽¹⁾

(suivi en alternance possible)

soit 15 €/h pour les salariés
+ ⁽²⁾⁽³⁾ 150 € frais additionnels

CONTACTS

Référente administrative
Nadia TALAHARI
ntalahari@cemeanpdc.org

Responsable des formations
DESJEPS
Chaïnez BENDIF
cbendif@cemeanpdc.org

CEMÉA Nord-Pas de Calais
11 rue Ernest Deconynck 59000 LILLE
03.20.12.80.00
accueil@cemeanpdc.org

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

L'apprentissage est l'occasion d'accompagner un.e animateur.ice, coordinateur.ice en devenir par un professionnel volontaire et expérimenté (2 ans ou 1 an s'il est titulaire du diplôme préparé).

Pour l'employeur, accueillir un.e apprenant.e offre la possibilité de transmettre des valeurs de travail et des méthodologies particulières à la structure.

Chaque contrat d'apprentissage peut s'étendre sur une durée de 6 à 36 mois (48 mois si RQTH).



Quel métier dans l'animation ?

Le/la directeur.rice de projet ou de structure est responsable d'un ensemble de fonctions telles que des fonctions communication, financières, pédagogiques, techniques et logistiques. Il/elle organise la vie de l'équipe qu'il/elle dirige et est responsable de leur formation. Il ou elle conçoit et conduit, par délégation, le projet social ou socioculturel de la structure.

Il ou elle exerce ses fonctions dans des associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, des collectivités publiques, territoriales, du secteur médico-social, des entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale.

Ce métier comporte des responsabilités et de l'autonomie dans l'encadrement des équipes. Le/la directeur.rice assume la responsabilité du fonctionnement général et la coordination des actions. Il participe et anime parfois les instances statutaires de l'organisation, propose des moyens d'actions et leur évaluation dans le cadre des projets de l'équipement. Il ou elle propose un budget de fonctionnement, assure l'entretien et la sécurité des bâtiments.



Le DESJEPS Directeur de structure et de projet

Cette formation au Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité Animation socio-éducative et culturelle vise à qualifier des professionnels de l'animation socio-éducative et du sport capables de diriger une structure dans le champ de l'animation socioculturelle. Ce diplôme d'Etat atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de direction de structure, de chef-fe de projet ou encore délégué-e régional dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. Il est homologué Master 1 au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. RNCP 4910) est classé au niveau 6. La personne titulaire du DESJEPS peut préparer les concours de la fonction publique territoriale de catégorie A et celui de CEPJ.



Une formation en alternance

La formation est organisée en alternance, elle s'articule entre des temps de formation en centre (700h) une semaine par mois en moyenne et des temps de stage pratique dans une structure de l'animation socioculturelle (500h) soit 1200 heures min. Pour les directeur-ric-e-s déjà en poste, ces 500 heures de stage sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail. Cela permet de mettre en oeuvre sur le terrain les savoirs acquis en centre de formation.

Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individuel et d'un suivi par la ou le responsable de formation par le biais de visites sur le lieu de stage pratique. En structure, un tuteur ou une tutrice accompagnera le ou la stagiaire.



La formation en centre : contenus et méthodes privilégiées

La formation en centre est constituée de séances de travail en présentiel alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupes. Dans le programme de formation, **une mobilité européenne de 14 jours** est prévue. L'inscription à cette formation implique de s'engager à y participer.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Pratiques d'activités et analyse, apports théoriques, étude de cas, échanges de pratiques. L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation et permet une prise de distance avec la pratique et le terrain.



Infos et inscription sur **Cemēa** FORMATION .com



version : 11/04/2024

Objectifs

La formation est précédée par une étape de positionnement qui permet l'individualisation du parcours et selon l'expérience acquise et attestée de certain-e-s candidat-e-s peuvent être dispensés de suivre une partie de la formation. La formation est construite autour de 4 Unités Capitalisables (UC) issues du référentiel.

UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur

- Préparer la prise de décision stratégique
- Elaborer un projet de développement
- Mobiliser les instances dirigeantes élues

UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières de l'organisation du secteur

- Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur
- Rendre compte de la mise en oeuvre de la délégation

UC 3 - Diriger un projet de développement

- Organiser le système de travail
- Piloter les partenariats de l'organisation
- Conduire l'évaluation du projet de développement
- Organiser des actions de formation de formateur-ric-e-s dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

UC 4 - Organiser la sécurité dans le champ d'activité

- Produire une expertise juridique dans le champ d'activité
- Informer des évolutions réglementaires du champ d'activité les acteurs concernés
- Prendre en compte les normes réglementaires dans les prises de décision

Tarif et financement

10500 €⁽¹⁾ de frais pédagogique (soit 15 €/h)
+ 165 € de frais additionnels⁽²⁾⁽³⁾

- ⁽¹⁾ pour connaître le tarif de cette formation en apprentissage, nous contacter
- ⁽²⁾ 15 € de frais de dossier remboursés si le bénéficiaire profite d'une prise en charge du conseil régional (PRF)
- ⁽³⁾ 150 € de frais d'inscription exigible à l'entrée en formation (uniquement pour les salariés).

Le DESJEPS peut être financé dans le cadre :

- d'un financement personnel
- d'un contrat d'apprentissage⁽¹⁾ (via le CFA ESSAS) ou de professionnalisation
- du plan de formation de l'employeur
- du Compte Personnel de Formation (code CPF 24041)
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformalion)

Nos responsables de formation sont disponibles afin de vous aider à monter votre projet de formation.



Accès à la formation

Les pré-requis et exigences préalables à l'entrée en formation

Conformément à la réglementation, pour accéder à la formation, il faut :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secteur : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2; AFGSU, SST
- Être titulaire : du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA) ou de diplômes reconnus équivalents, ou d'un DEJEPS spéc. « animation socio-éducative ou culturelle » ou d'un diplôme enregistré au RNCP de niv. 6 ou niv. 5 dans le champ de l'animation ou attester de 36 mois d'expérience salariée (quel que soit le secteur d'activité) ou bénévole, soit 2 400 h min.

Modalités et délais d'accès :

- Transmettre un dossier d'inscription complet, comprenant les démarches de financement de la formation avant la date limite d'inscription.
- Avoir pris connaissance et accepter les **Conditions Générales de Vente** des Ceméa
<https://ln.cemea.org/cemea-formationcomdocscgy>



Évaluation et validation

Pour valider sa formation et obtenir le DESJEPS, le candidat-e devra valider l'ensemble des 4 Unités Capitalisables (UC) à travers des épreuves certificatives : production de documents écrits personnels, entretien oral, mise en situation professionnelle. Selon l'expérience acquise et attestée certains candidat-e-s peuvent être dispensé-e-s de suivre une partie de la formation et se présenter directement aux épreuves de qualification

N°RNCP : 4910

Nom du certificateur : Ministre des Sports et des jeux olympiques et paralympiques

Date d'enregistrement de la certification : 20/11/2006

Date d'échéance de la certification : 01/01/2025



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le lieu principal de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour échanger sur les questions d'accessibilité et d'adaptabilité de la formation aux personnes en situation de handicap, vous pouvez prendre contact avec nos référents handicap : handicap@ce-meanpdc.org

Les C.E.M.É.A.

Les C.E.M.É.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont une association laïque reconnue d'utilité publique et agréée par l'état.

Les C.E.M.É.A., depuis 70 ans, développent les idées de l'éducation nouvelle dans la formation des personnels des différents champs de l'action éducative et sociale. Leur volonté consiste à faire partager ces idées et ces pratiques avec l'école, la maison de quartier, l'hôpital psychiatrique, les institutions spécialisées.

Les C.E.M.É.A. s'intéressent à l'individu dans sa globalité ainsi qu'à l'ensemble de la vie sociale et culturelle de la cité dans laquelle il agit.

Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.

Favoriser le développement des liens sociaux.

Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.

Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.

Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.

Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.

Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.

Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

Notre conception de la formation :

La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.

La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.

L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.

La formation prend en compte les parcours de personnes ; c'est un facteur de promotion sociale.

La laïcité est une de nos références et de nos pratiques. Notre respect des différences (culturelles, religieuses, ethniques) comprend l'opposition aux obscurantismes et aux intégrismes.

La formation est un lieu du développement culturel.

La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.